

OBJET : CLÔTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT ET DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT N°15.13 - OPÉRATION DE REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG À IGNY

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	75
Présents	:	60
Présents et représentés	:	64
Votants	:	64

Le mercredi 10 juin 2020, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 04 juin 2020, s'est réuni à 18h00, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Madame	Stéphanie	GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame	Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur	Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Monsieur	Jean-Pierre	CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur	Dominique	LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame	Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur	Vincent	GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur	Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Catherine	LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Florence	NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Nathalie	FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur	Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur	Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur	Babacar	FALL	Commune des Ulis
Madame	Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Monsieur	Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
Madame	Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Monsieur	Xavier	BERNARD	Commune de Longjumeau
Monsieur	Stéphane	DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame	Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
Madame	Alexia	PERRIN	Commune de Longjumeau
Madame	Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
Madame	Caroline	CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur	Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Madame	Michèle	FRERET	Commune de Massy

Délibération n° 2020-67

Madame Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Madame Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
Monsieur Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
Madame Hawa	NIANG	Commune de Massy
Monsieur Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Madame Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
Monsieur Franck	ROUGEAU	Commune de Massy
Monsieur Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Monsieur Hakim	SOLTANI	Commune de Massy
Madame Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Madame Martine	CHARVIN	Commune d'Orsay
Madame Elisabeth	DELAMOYE	Commune d'Orsay
Monsieur Philippe	ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur David	ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Laurent	CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Monsieur Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame Shirley	LEGRAND	Commune de Palaiseau
Madame Delphine	PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur Mokhtar	SADJI	Commune de Palaiseau
Madame Catherine	VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel	SENOT	Commune de Saclay
Monsieur Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur Bernard	GLEIZE	Commune de Vauhallan
Monsieur Vincent	HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur François Guy	TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
Madame Nathalie	PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur Guillaume	VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Jean-François VIGIER donne pouvoir à Madame Irène BESOMBES

Monsieur Olivier THOMAS donne pouvoir à Madame Catherine DELAITRE

Délibération n° 2020-67

Monsieur Roger DEL NEGRO donne pouvoir à Madame Hella KRIBI-
ROMDHANE

Monsieur Claude PONS donne pouvoir à Madame Isabelle KLJAJIC

DELEGUES ABSENTS

Madame	Geneviève	BESSE	Commune d'Epinay-sur-Orge
Madame	Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur	Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Caroline	LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame	Lucie	SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame	Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Madame	Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
Madame	Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau
Madame	Dominique	LEGOFF	Commune de Verrières-le-Buisson
Madame	Martine	THIERRY	Commune de Wissous
Monsieur	Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Mustapha MARROUCHI

Délibération n° 2020-67

Objet : CLÔTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT ET DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT N°15.13 - OPÉRATION DE REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG À IGNY

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Nicolas SAMSOEN.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU le décret n°97-175 du 20 février 1997 portant application des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) ;

VU la délibération n°2015-177 du Conseil communautaire de l'ex-CAPS du 24 septembre 2015 approuvant l'autorisation de programme/ crédits de paiement n°2015-13 -aménagement du centre bourg d'Igny avec la commune d'Igny ;

VU la délibération n°2016-302 du Conseil communautaire du 29 juin 2016 révisant les crédits de paiement de l'autorisation de programme n°2015-13 –aménagement du centre bourg d'Igny ;

VU la délibération n°2017-9 du Conseil communautaire du 1^{er} février 2017 révisant les crédits de paiement de l'autorisation de programme n°2015-13 –aménagement du centre bourg d'Igny ;

VU la délibération n°2017-168 du Conseil communautaire du 28 juin 2017 révisant les crédits de paiement de l'autorisation de programme n° 2015-13 –aménagement du centre bourg d'Igny ;

CONSIDERANT que les travaux d'aménagement du centre bourg d'Igny ont fini d'être payés en 2019 pour un montant total de 3 863 999,29 € TTC ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. DECIDE de clôturer l'autorisation de programme/ crédits de paiement n°2015-13 –aménagement du centre bourg d'Igny réalisée comme suit ;

AP initiale(en € TTC)	AP clôturée (en € TTC)	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
3 864 000,00	3 863 999,29	31 079,42	1 721 441,00	1 981 546,57	120 974,17	8 958,13

Délibération n° 2020-67

2. DIT que l'autorisation de programme/ crédits de paiement n°2015-13 –aménagement du centre bourg d'Igny est clôturée à 3 863 999,29 € TTC ;
3. DECIDE que les crédits de paiements sont annulés à hauteur de 0,71 € TTC.

Fait et délibéré le mercredi 10 juin 2020
Extrait conforme à l'original

Le Président,
Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (64 VOIX)

64 POUR : Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER , Madame Irène BESOMBES, Monsieur Jean-François VIGIER, Monsieur Christian LECLERC, Monsieur Jean-Pierre CRUSE, Monsieur Dominique LACAMBRE , Madame Rafika REZGUI, Monsieur Vincent GALLET, Monsieur Michel BOURNAT, Madame Catherine LANSIART, Madame Florence NOIROT, Madame Nathalie FRANCESETTI, Monsieur Francisque VIGOUROUX, Monsieur Jean-Pierre MEUR, Monsieur Babacar FALL, Madame Michèle DESCAMPS, Monsieur Paul LORIDANT, Madame Françoise MARHUENDA, Monsieur Xavier BERNARD, Monsieur Stéphane DELAGNEAU, Madame Sandrine GELOT, Madame Alexia PERRIN, Madame Catherine DELAITRE, Monsieur Olivier THOMAS, Madame Caroline CAILLEAU, Monsieur Vincent DELAHAYE, Monsieur Roger DEL NEGRO, Madame Michèle FRERET, Madame Hella KRIBI-ROMDHANE, Madame Bouchra LAOUES, Monsieur Mustapha MARROUCHI, Madame Hawa NIANG, Monsieur Pierre OLLIER , Madame Elisabeth PHILIPPOTEAU, Monsieur Franck ROUGEAU, Monsieur Nicolas SAMSOEN, Monsieur Hakim SOLTANI, Madame Isabelle KLJAJIC, Monsieur Claude PONS, Monsieur Paul RAYMOND, Madame Martine CHARVIN , Madame Elisabeth DELAMOYE , Monsieur Philippe ESCANDE , Monsieur David ROS, Monsieur Laurent CARO, Monsieur Gilles CORDIER, Monsieur Pierre COSTI, Monsieur Grégoire de LASTEYRIE,

Délibération n° 2020-67

PERSON , Monsieur Mokhtar SADJI , Madame Catherine VITTECOQ , Monsieur Michel SENOT, Monsieur Pierre-Alexandre MOURET, Monsieur Stéphane BAZILE, Monsieur Bernard GLEIZE, Monsieur Vincent HULIN, Monsieur Gérard DOSSMANN, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Monsieur Dominique FONTENAILLE , Madame Nathalie PLUMAIL , Monsieur Igor TRICKOVSKI, Monsieur Guillaume VALOIS

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232091-200056232-20200610-lmc131288-DE-1-1

Date AR Préfecture :

17/06/20

- Affichée / Publiée le 17 juin 2020

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.